

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS COVERED à IRIGNY

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 26/07/2019

Nom : COVERED
Adresse : RUE DU BROTEAU
Commune principale : IRIGNY (69100)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : K36 - Mise en décharge
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 30/09/2020

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00064670101
Ancien identifiant SIS : 69SIS11078
Description¹ : Le site a accueilli une décharge, des installations de traitement des métaux puis de tri de déchets.
Le dernier exploitant a fourni une étude concluant à la compatibilité de l'état des sols avec un usage industriel.
La présence notamment d'hydrocarbures, PCB et métaux est signalée dans les sols.
Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 25/07/2019

Description³ : **RISQUES ET NUISANCES**
On rencontre sur l'ensemble du site d'anciens dépôts d'ordures ménagères, ainsi que 15 zones sensibles associées aux activités actuelles et historiques notamment :
citerne aérienne de 50 000 L de fioul léger,
stockage de graisses et huiles d'entretien,
anciennes activités de décolletage des métaux,
aire de distribution de carburant, cuve enterrée de 4 m³ de fioul et séparateur à hydrocarbures,
cuve aérienne de gasoil de 30 m³,

Compte-tenu du passif du site (activités SMI notamment) et en particulier de la présence de matériaux de décharge sur 90 % sur le site, il n'apparaît pas possible d'évaluer la contribution des activités COVERED sur le signal global, même s'il apparaît un fort « bruit de fond pollution »

lié à la décharge.

ACTIONS MENÉES

Les sources de pollution identifiées à l'issue du diagnostic sont : les hydrocarbures volatils C5-C10 (dans les remblais noirs), les hydrocarbures totaux HCT C10-C40 (ensemble des remblais), les métaux lourds : cuivre, zinc et plomb notamment (remblais de couverture et noirs), les PCB (remblais de couverture et noirs) et les HAP (remblais de couverture et noirs).

Des investigations sur les gaz du sol ont été effectuées au niveau de 4 piézaires répartis au droit des zones où des pollutions volatiles avaient été identifiées. Les résultats mettent en évidence la présence de CAV, COHV, et TPH (Total Petroleum Hydrocarbons) dans les gaz du sol sur la quasi totalité du site ainsi que ponctuellement du mercure volatil.

Les voies d'exposition identifiées pour la cible « Travailleurs sur site » sont l'inhalation de gaz du sol et de la nappe à l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, l'ingestion et l'inhalation de particules de sols sur la zone nord du site, actuellement non recouverte.

Les voies d'exposition identifiées pour la cible « Riverains » sont l'inhalation de composés volatils de la nappe, l'ingestion d'eaux souterraines, l'ingestion de produits comestibles issus de plantations arrosées avec de l'eau de la nappe souterraine.

L'étude conclut à un ensemble de niveaux de risques acceptables au droit du site au regard des hypothèses considérées et des teneurs retenues mesurées dans les gaz du sol. L'évaluation des incertitudes met en évidence le caractère globalement sécuritaire ou réaliste de l'étude réalisée.

Afin d'assurer la compatibilité sanitaire, il est toutefois prescrit :

- d'interdire l'implantation d'établissements accueillant des populations sensibles au sens de la circulaire du 8 février 2007,
- d'interdire la réalisation de forages ou puits captant les eaux souterraines et l'utilisation des eaux souterraines au droit du site,
- d'interdire l'aménagement de jardins potagers et la plantation d'arbres fruitiers/à baies,
- de maintenir la couverture des sols (dalle béton, enrobé) telle qu'existante.

En conclusion, le site a été remis en état pour un usage similaire à la dernière période d'exploitation, à savoir un usage industriel. Le Plan Local d'Urbanisme destine la zone UI2 sur laquelle est implanté le site en zone réservée aux activités économiques. L'usage industriel est donc justifié. Par ailleurs, une étude d'évaluation des impacts à l'extérieur du site devra être réalisée.

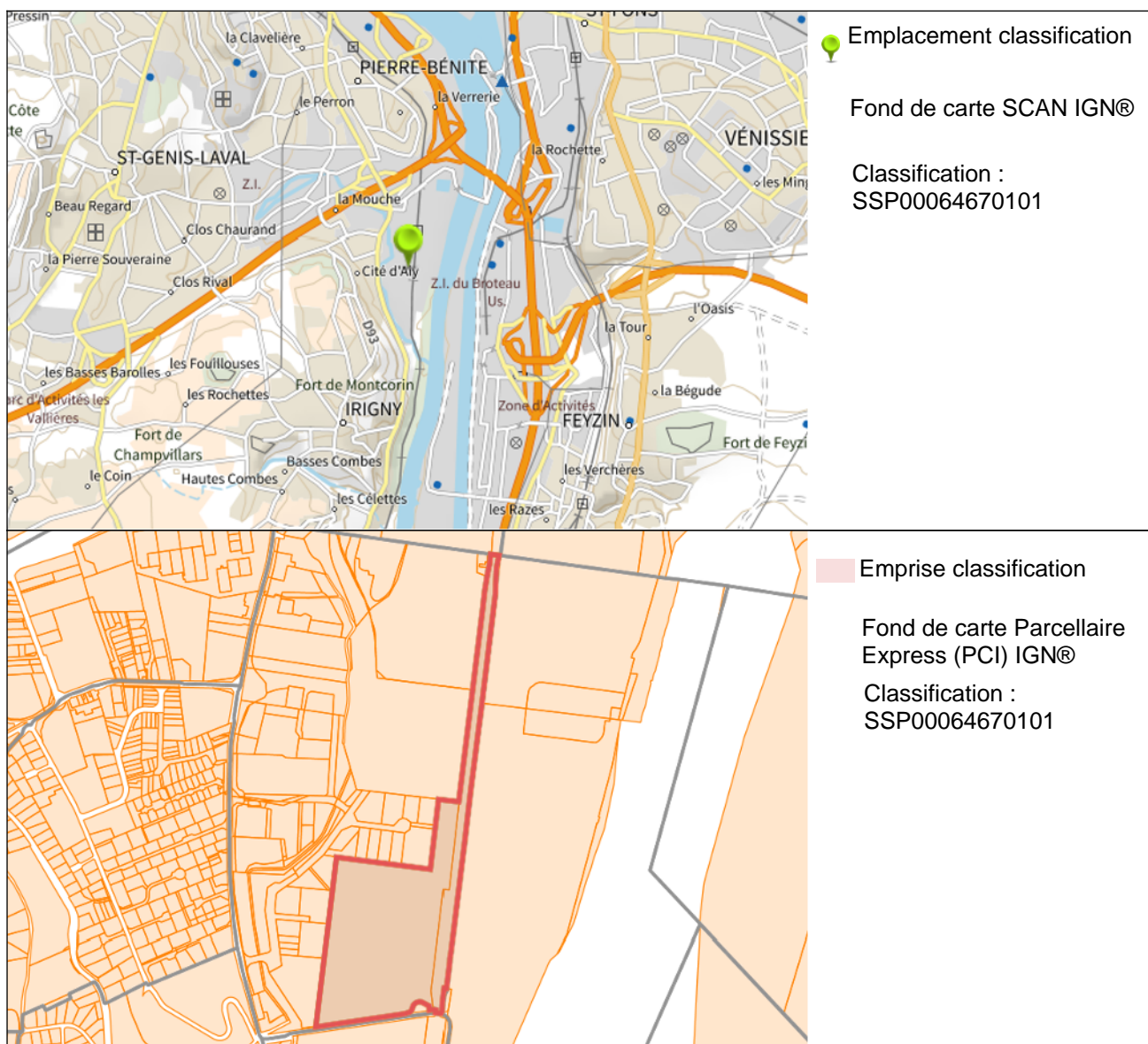
Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) :	Metaux et métalloïdes / Cuivre
	HAP (Hydrocarbures aromatiques, polycycliques, pyrolytiques et dérivés)
	Hydrocarbures et indices liés
	Metaux et métalloïdes / Mercure
	PCB (arochlors), PCT, Dioxines, Furanes (PCDD, PCDF)
	Metaux et métalloïdes / Plomb
	Metaux et métalloïdes / Zinc
Documents associés :	Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
IRIGNY		AD	41	
IRIGNY		AD	241	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :537743.5047767386, Lat. :5730293.556528588

Superficie estimée :

null

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.